Crésus Salaires

© 2025 - EPSITEC

34.1 - Les données transmises à Logib

© 2025 - EPSITEC

34.1 - Les données transmises à Logib

Les données transmises sont anonymes et présentent la situation générale de l'entreprise.

> Par défaut, Crésus Salaires transmet les données de base mais n'intègre pas tous les cas particuliers. Face à un cas particulier, vous devez modifier les données manuellement dans le fichier Excel ou directement dans **Logib**.

Les données suivantes sont exportées par Crésus Salaires :

Rubrique Logib	Rubrique Crésus Salaires
Numéro courant	Numéro d'employé
Âge	Année de naissance
Sexe	Sexe Note : Crésus Salaires transforme Féminin / Masculin en 2 ou 1 conformém spécifications de Logib.
Années de service	Date d'entrée
Formation	Formation du salarié Note 1: Crésus Salaires transforme la formation choisie en nombre conformément a spécifications de Logib. Cette note est valable pour toutes les autres listes déroulant
Fonction	Profession exercée
Niveau de compétence au sein de l'entreprise / niveau de qualifications requises	Niveau de compétence (type d'activités) • Tâches très complexes de résolution de problèmes/ de décisions • Tâches techniques ou pratiques complexes • Tâches nécessitant des connaissances professionnelles spécialisé • Tâches simples ou de routine/répétitives

© 2025 - EPSITEC

	Position professionnelle
Position professionnelle	• Cadre supérieur • Cadre moyen • Cadre inférieur • Responsable de l'exécution des travaux • Sans fonction de cadre
Salariés et salariées rémunérés au mois	Taux d'occupation (%)
Salariés et salariées rémunérés à l'heure	Heures travaillées
Salaire de base	Le salaire de base est le salaire de base versé dans le mois de référence, q au mois ou à l'heure. Note 1: il correspond à la somme de rubriques assignées au fanion Salaire Note 2: si une personne n'a pas perçu un salaire entier en raison d'un conge payé, d'une entrée en fonction ou d'un départ au cours du mois de référenc salaire de base ainsi que tous les autres éléments du salaire doivent être in pour le mois entier de manière à correspondre au taux d'activité saisi. Cette correction doit être apportée manuellement directement dans le tableau Exc
Indemnités	Les indemnités sont les éléments suivants : montant brut des indemnités lég pour le travail du dimanche ou de nuit, éventuelles majorations pour le trava supplémentaire ou les heures supplémentaires, autres primes de pénibilité. doivent porter sur le travail saisi pour le mois de référence. Note: comme pour le salaire de base, les indemnités sont la somme des élé de salaires associés au fanion Indemnités dans la définition des rubriques.
$13^{ème}$ salaire mensuel	Le $13^{ème}$ (ou $14^{ème}$, ou $x^{ème}$) salaire est la part du montant brut correspon pour les salariés au mois, au taux d'activité, et pour les employés et employ rémunérés à l'heure, au nombre d'heures rémunérées pour le mois de référ Note: comme ci-dessus.

© 2025 - EPSITEC

Paiements spéciaux	Sont considérés comme des paiements spéciaux l'ensemble des paiements irrégulièrement (à un rythme semestriel, annuel, sporadique). Note: comme ci-dessus.
Durée hebdomadaire normale de travail	Taux d'occupation
Durée annuelle de travail prévue pour l'année de référence	Note: cette valeur n'est plus exportée, elle est calculée par Logib dans l'outi d'analyse.
Population	Population • Contrat de travail régulier • Apprentissage • Stage • Expatriés (lieu de travail fixe à l'étranger) • Autre
Remarques	Logib : remarques
Complément 1	Logib : complément 1
Complément 2	Logib : complément 2

© 2025 - EPSITEC